



L'APEL JEANNE D'ARC

UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES BENEVOLES A VOTRE ECOUTE ET AU SERVICE DE NOS ENFANTS

Association loi 1901 déclarée le 16/06/80 sous le N°11352

Chers parents,

L'APEL Jeanne d'Arc est une association Loi 1901 au service de la communauté éducative de l'école, qui représente les parents et les enfants scolarisés ; elle fait partie du mouvement national des APEL. Elle apporte son soutien et agit au sein et en lien avec l'école à de nombreux niveaux tout au long de l'année scolaire. Notre équipe est constituée de **parents bénévoles**.

La ressource essentielle pour notre Association est votre cotisation. Elle permet d'apporter une aide financière aux animations et aux projets pédagogiques de votre école. Elle donne également accès à un bouquet de services de l'APEL Nationale dont l'abonnement à la revue bimestrielle « Famille et Education »

Les maîtres mots de l'APEL sont : **ACCUEIL - ECOUTE – DYNAMISME**

L'APEL à Jeanne d'Arc c'est :

-Être porte-parole des familles : l'APEL est la voix des familles auprès de la direction de l'établissement Jeanne d'Arc.

-Organiser de nombreuses animations au sein de l'école : collecte de vêtements pour des associations, goûter de Noël, fête de l'école, tombola, dîner des familles, spectacles ...

-Agir avec la Pastorale

-Aider financièrement certaines familles

-Participer au conseil d'administration de l'école : membre de droit du CA, financement de projet d'aménagement et achat de matériel ...

Favorisons le "Vivre ensemble". **Soyons motivés et engagés pour le bien et dans l'intérêt premier de nos enfants.**

- Vous pouvez prendre part à tous les projets en rejoignant bénévolement l'équipe de l'APEL lors de notre prochaine Assemblée Générale le 11 octobre 2024 à 18h30.

Les activités et les actions menées par l'APEL à l'école sont l'affaire de tous.

- Merci de bien vouloir remplir le bulletin d'adhésion ci-après.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année à l'école Jeanne d'Arc !

apeljda13008@gmail.com